



IMPORTANT IMPORTANT IMPORTANT

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS
ÉCOLE ST-MICHEL-ARCHANGE
ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022**

À tous les parents des élèves de notre école

Vous êtes convoqués, tous et toutes, à cette assemblée générale qui se tiendra à l'école

Le jeudi 16 SEPTEMBRE 2021

À : 20 h 00

AU GYMNASE

Il y a toutes sortes de façons de participer comme parent à la réussite scolaire de votre enfant. Être présent à cette assemblée en est une.

À L'ORDRE DU JOUR :

- 1- Ouverture de l'assemblée générale et présences
- 2- Mot de bienvenue
- 3- Adoption de l'ordre du jour
- 4- Nomination d'un(e) secrétaire d'assemblée
- 5- Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale de l'année 2020-2021
- 6- Présentation du rapport annuel 2020-2021 du Conseil D'Établissement
- 7- Description du Conseil D'Établissement : rôles et responsabilités
- 8- Élections
 - 6.1 Procédures (nomination d'un(e) président(e) d'élection)
 - 6.2 Trois postes à combler avec des mandats de 2 ans, et substituts
 - 6.3 Un poste à combler pour un mandat d'un an
 - 6.4 Délégué(e) au comité de parents
 - 6.5 Délégué(e) substitut au comité de parents
- 7- Décision de créer un organisme de participation de parents (OPP)
- 8- Période de questions et commentaires
- 9- Autres sujets
- 10- Levée de l'assemblée

Mme Nathalie Méthélus
Président du Conseil d'établissement